



## SEULS LES DOSSIERS COMPLETS VALIDERONT L'INSCRIPTION

### Documents à joindre :

- Certificat médical daté de moins de 3 mois à fournir en début de saison (le nom de l'activité doit être indiqué ainsi que la mention "en compétition" s'il y a lieu)
- Formulaire droit à l'image et règlement intérieur signés
- Le règlement de la Licence et de la Cotisation

Retour du dossier avant le **30 septembre 2020** aux horaires de permanence d'inscriptions.

**Passée cette date, vous ne serez autorisé à participer aux séances qu'après le retour et la validation de votre dossier.**

#### **EN CAS D'URGENCE**

Je soussigné(e) (père, mère, responsable légal) : de l'enfant .....  
autorise le responsable de CHATELAILLON DOJO SPORTS à faire pratiquer les soins médicaux ou toute autre intervention chirurgicale qui apparaîtrait nécessaire.

Fait à ....., Le .....

Signature :

Personne à contacter :

Téléphone :

#### **DROIT A L'IMAGE SAISON 2020-2021**

Je soussigné(e) (père, mère, responsable légal de l'enfant) .....

Autorise  N'autorise pas

Le CHATELAILLON DOJO SPORTS à diffuser les photographies prises par le club dans le cadre de ses activités sur lesquelles je figure / mon enfant figure :

- les mettre en ligne sur le site internet du club et réseaux sociaux du club
- les afficher sur les panneaux du club
- les utiliser dans le cadre d'articles de presse

Cette autorisation est valable pour une durée d'un an et pourra être révoquée à tout moment.

La présente autorisation est personnelle et incessible, elle ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

Fait à ....., Le .....

Signature :

#### **REGLEMENT INTERIEUR**

Le règlement intérieur m'a été remis, je l'ai lu et je l'accepte.

Date :

SIGNATURE PRECEDEE DE LA MENTION « LU ET APPROUVE » DE TOUS LES ADHERENTS ET PARENT :

(Réservé au bureau )

LICENCE ADULTE :            x 35 €                    mode de règlement :

LICENCE – DE 12 ANS :    x 25€                    mode de règlement :

COTISATION :                x 195€ ( paiement en  fois ) mode de règlement :

Les chèques doivent être établis à l'ordre du Judo Club Chatelailon.

Les bons CAF et CESU ne sont pas acceptés.

Dossier reçu par :